

Limitez les envois non électroniques aux badges et aux cartes

Jusqu'ici, lorsque vous vendiez sur Internet des cartes d'adhésions ou d'abonnements, vous deviez autoriser les modes d'envoi de type « Courrier » et « Retrait au guichet ». Ces modes d'envoi étaient alors également proposés si l'internaute commandait uniquement des billets.

Dorénavant, il vous est possible d'exclure les modes d'envoi courrier ou retrait au guichet lorsque l'ensemble d'une commande peut être émise sous la forme d'e-billet.

Ce changement est nouveau paramètre du point de vente Internet.

Fonctions disponibles

Uniquement modes d'envoi immédiats (si possible)	<input type="checkbox"/>
Vente	<input checked="" type="checkbox"/>
Réabonnement	<input checked="" type="checkbox"/>
Report des abonnés	<input checked="" type="checkbox"/>
Filtre des séances/pass horodatés en fonction des quantités	<input type="checkbox"/>
Autoriser la modification des bénéficiaires après impression	<input type="checkbox"/>

jusqu'à heures avant le début de la séance (hh:mm)